

Retour

03 août 2021

Chanteloup-les-Vignes : le PRU de la Noé à l'épreuve de la concertation

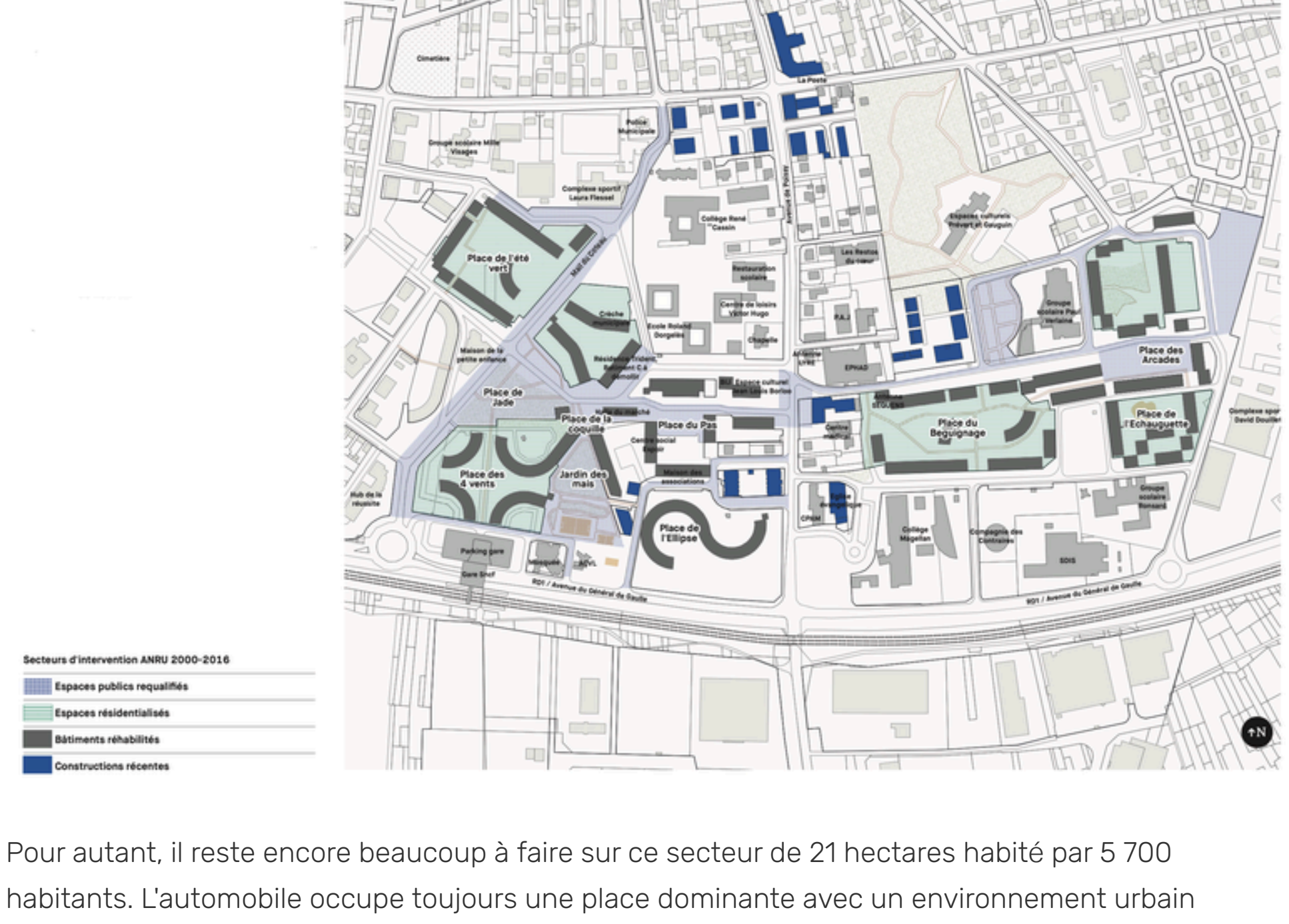
Stratégies urbainesMétropolesParticipation-Concertation

Rénovation urbaine

Le plan-guide du PRU 2 de la Noé dessiné par le studio Sanna Baldé s'apprête à entrer en phase de concertation. Paris Sud Aménagement lance une mission consistant à accompagner l'aménageur et l'Atelier Roberta, maître d'œuvre des espaces publics récemment désigné, dans leur démarche de conception des espaces publics et de préfiguration du projet tout au long de la durée de la concession. Les habitants seront amenés à se prononcer sur les aménagements d'espaces publics dans l'optique de réduire la minéralité du quartier.

Grâce au PRU 1, la structure urbaine du quartier de la Noé a commencé à changer de physionomie. Le bilan de cette première phase de renouvellement urbain fait aujourd'hui en effet état de 1 197 logements réhabilités, 947 logements résidentialisés et près de 690 logements créés, sans compter qu'une forte diminution de la vacance a pu être observée. De plus, certains espaces publics ont été retravaillés (mail du coteau, rue Edouard Legrand), des locaux commerciaux ont été réhabilités et restructurés, et de nouveaux équipements ont été conçus (Espace Emploi Entreprise, complexe sportif Laura Flessel, Maison de la Petite Enfance Pierre de Lune, etc.).

Interventions dans le cadre de l'Anru 1



Pour autant, il reste encore beaucoup à faire sur ce secteur de 21 hectares habité par 5 700 habitants. L'automobile occupe toujours une place dominante avec un environnement urbain composé à 57 % de sol minéral imperméable. C'est pourquoi, l'un des enjeux du deuxième volet de cette rénovation urbaine imaginé par le studio Sanna Baldé est d'inverser cette tendance au profit d'espaces dédiés aux modes doux et de réduire la minéralité du quartier.

Esprit "cité-jardin"

C'est vers "une véritable cité-jardin" que doit désormais tendre la transformation de la Noé. À ce titre, Grand Paris Seine et Oise et la ville de Chanteloup-les-Vignes ont signé la Charte éco-quartier auprès du Ministère de la transition énergétique et de la cohésion des territoires dont l'application conduit à la végétalisation du quartier et à son ouverture.

En particulier, l'avenue Charles de Gaulle doit devenir un "boulevard urbain arboré" et un mail paysager de 1 680 m² va être réalisé en lien avec le parvis de la cité éducative –qui sera conçu par l'agence Badia Berger architectes. Pour créer "un paysage augmenté" et multiplier les vues sur le grand paysage des coteaux de la Seine, d'autres parvis vont être aménagés : parvis rue des Quertaines, Parvis rue de l'Arlequin, parvis d'entrée de ville, parvis de la gare et de la mosquée... De son côté, Sequens procédera à des travaux d'aménagement d'une coulée verte orientée nord/sud au sein de la résidence Béguinage.

La transformation de la Noé selon les maîtres d'ouvrage

-Opérateurs immobiliers : 260 nouveaux logements et 990 m² de surface de plancher répartis en une maison médicale de 790 m² environ et 200 m² de commerces

-Ville de Chanteloup-les-Vignes : réalisation de la cité éducative Simone Veil

-Paris Sud Aménagement : création et requalification des espaces publics

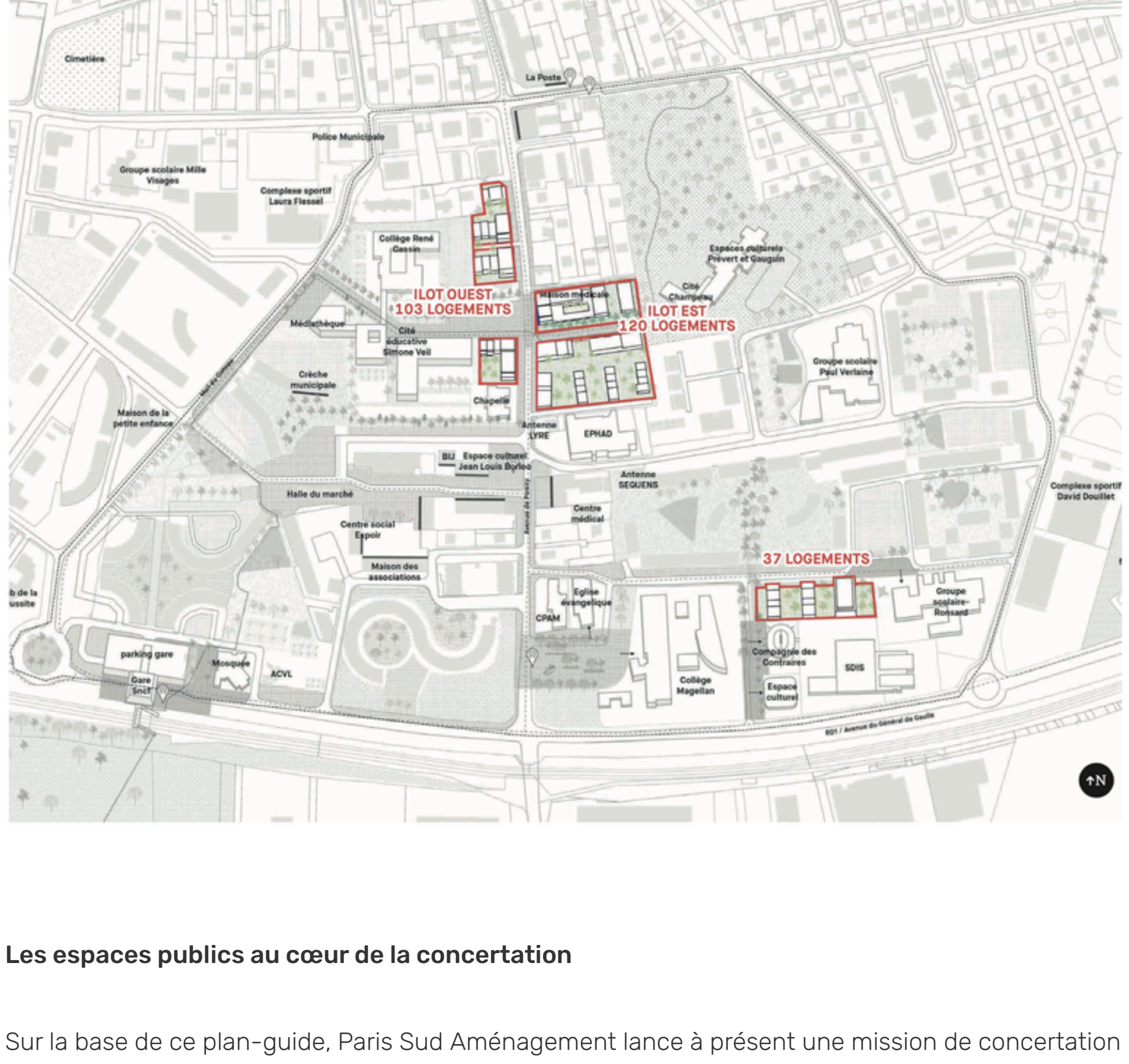
-Bailleurs sociaux : résidentialisation du patrimoine existant

-SNCF : mise en accessibilité de la gare

-Département des Yvelines : transformation de la RD1 en boulevard urbain

Le PRU 2 doit également déboucher sur une nouvelle programmation mixte à dominante résidentielle avec la création d'environ 18 000 m² SDP. Le secteur central a vocation à accueillir 14 000 m² de SDP représentant environ 220 logements dont 103 sur l'îlot Est et 120 sur l'îlot Ouest. À l'angle de la rue des Quertaines et de l'Arlequin, en face de la résidence du Béguinage, une quarantaine de logements collectifs seront réalisés par la Foncière Logement. Pour pouvoir attirer de jeunes couples primo-accédant et favoriser la mixité sociale, l'offre de logements neufs se veut diversifiée avec au total 160 en accession libre à la propriété, 37 logements locatifs intermédiaires, 30 logements en prêt social locatif accession et 40 logements d'Action logement.

L'implantation des nouveaux logements



Sur la base de ce plan-guide, Paris Sud Aménagement lance à présent une mission de concertation qui doit aboutir à "un projet approprié par les habitants, inclusif, reposant sur des espaces publics fonctionnels, permettant d'en améliorer les caractéristiques actuelles aussi bien urbaines, qu'environnementales". La concertation aura pour objet les thématiques suivantes : rendre toujours plus évidentes les liaisons entre le quartier et le village, le parc Champeau et le reste du territoire ; encourager les mobilités douces ; programmer les espaces et créer des espaces modulables à atmosphère variées permettant de favoriser la variété des usages ; renforcer la place de la nature et améliorer les caractéristiques environnementales. Une interaction très forte est attendue avec la MOE des espaces publics désignée en juillet 2021, à savoir le groupement Atelier Roberta/Ingétec.

L'aménageur insiste sur l'importance de la représentativité du public en termes de genre et d'âge. La méthodologie proposée par le prestataire devra en outre être différente selon les secteurs de la concession, avec une participation et préfiguration en lien avec les habitants et usagers renforcées à l'échelle des places, parvis et mails où la question de l'animation et l'appropriation est particulièrement prégnante. Il faudra aussi tenir compte des démarches portées par les autres MOA (notamment les bailleurs les Résidences Yvelines Essonne et Sequens) tandis qu'à l'échelle globale du quartier, il s'agira plutôt d'une démarche d'information et d'écoute. La mission comprendra en ailleurs trois tranches optionnelles pour la co-conception d'espaces publics hors concession : la place de jade, la place du marché et le parc Champeau. **I.E.-G.**

Date limite de candidature : 6 septembre 2021

> Accéder à la consultation

Retour

Articles connexes

- 12 octobre 2012

Appels d'offres

Yvelines : la mutation de La Noé déborde les franges du quartier
- 02 janvier 2019

Stratégies urbaines

Yvelines : un urbaniste pour le renouvellement de la Noé à Chanteloup-les-Vignes
- 02 novembre 2017

Stratégies urbaines

Yvelines : requalifier les espaces publics pour transformer l'image du quartier de la Noé

Autres articles connexes

